

Préparation à l'agrégation d'économie-gestion

PAF Paris-Créteil-Versailles

Exposé sur une analyse économique appliquée aux organisations

Durée de la préparation : quatre heures. Durée totale de l'épreuve : une heure maximum
(Exposé : quarante minutes maximum - entretien : vingt minutes maximum) ; Coefficient 1

Migration et croissance

Document 1. En bref : données clés sur la migration



Migrants internationaux^(a)

281 millions de migrants internationaux dans le monde en 2020, soit 3,6 % de la population mondiale

En augmentation par rapport aux **272 millions** (soit 3,5 %) enregistrés en 2019

Femmes^(a)	135 millions de migrants internationaux dans le monde en 2020, soit 3,5 % de la population féminine mondiale	↑ En augmentation par rapport aux 130 millions (soit 3,4 %) enregistrés en 2019
Hommes^(a)	146 millions de migrants internationaux dans le monde en 2020, soit 3,7 % de la population masculine mondiale	↑ En augmentation par rapport aux 141 millions (soit 3,6 %) enregistrés en 2019
Travailleurs migrants^(b)	169 millions de travailleurs migrants dans le monde en 2019	↑ En augmentation par rapport aux 164 millions enregistrés dans le monde en 2017
Migrants portés disparus^(c)	Environ 3 900 personnes décédées ou portées disparues dans le monde en 2020	↓ En diminution par rapport aux quelques 5 400 décès et disparitions enregistrés en 2019



Rapatriements de fonds internationaux^(d)

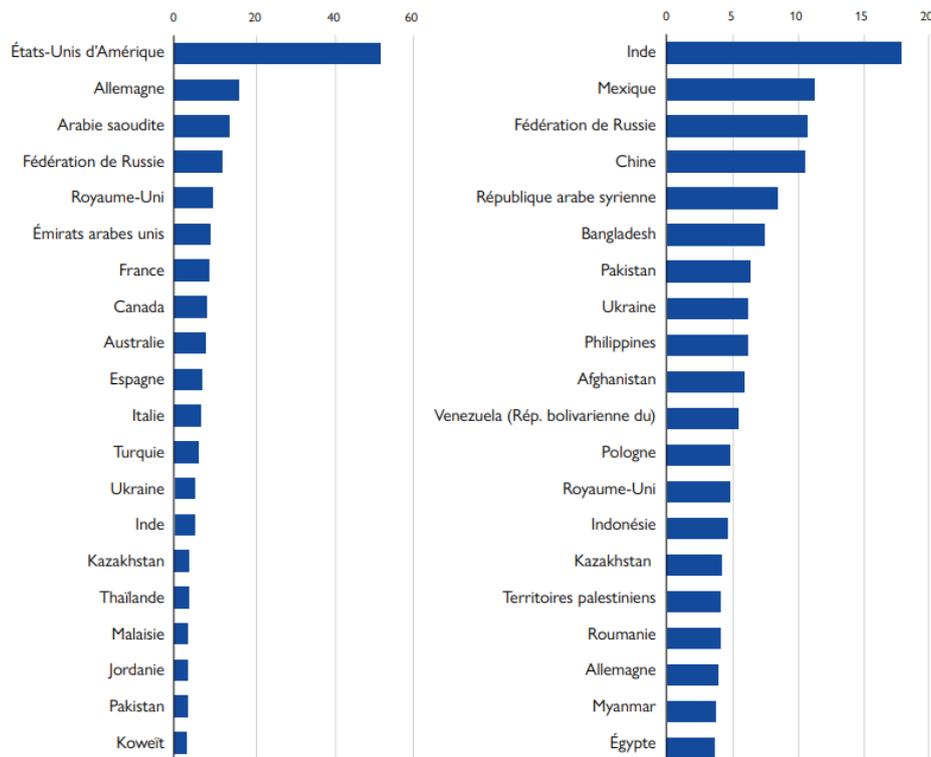
702 milliards de dollars É.-U. de rapatriements de fonds internationaux dans le monde en 2020. Bien que les rapatriements de fonds internationaux aient diminué en raison de la COVID-19, la baisse réelle (2,4 %) a été bien moindre qu'initialement prévu (20 %).

En diminution par rapport aux **719 milliards de dollars É.-U.** enregistrés en 2019.

Pays à revenu faible et intermédiaire^(d)	540 milliards de dollars É.-U. sous la forme de rapatriements de fonds internationaux ont été reçus par les pays à revenu faible et intermédiaire en 2020	↓ En diminution par rapport aux 548 milliards de dollars É.-U. enregistrés en 2019
--	--	---

Source : *Etat de la migration dans le monde, rapport de l'OIM (Organisation internationale pour les migrations) - ONU Migration, 2022*

Document 2. Vingt principaux lieux de destinations (gauche) et d'origine (droite) des migrants internationaux en 2020 (millions)



Source : DESA, 2021a.

Source : *Etat de la migration dans le monde, rapport de l'OIM (Organisation internationale pour les migrations) - ONU Migration, 2022*

Document 3. En Allemagne, les travailleurs immigrés sont les bienvenus.

Contrairement à nombre de ses voisins européens focalisés sur la répression de l'immigration illégale, Berlin tient un discours d'ouverture afin, notamment, d'attirer de la main-d'œuvre.

En matière de politique migratoire, l'Allemagne se singularise de plus en plus du reste de l'Union européenne (UE). Les propos tenus par Olaf Scholz, vendredi 10 février à Bruxelles, l'ont confirmé. A l'issue d'un sommet où les Vingt-Sept se sont mis d'accord pour renforcer les frontières extérieures de l'UE, le chancelier allemand a certes réaffirmé sa détermination à lutter contre l'immigration illégale, mais il a rappelé que la politique migratoire de l'UE ne saurait se réduire à ce seul objectif : « *Presque tous les pays européens ont un grand besoin de main-d'œuvre qualifiée, et l'immigration légale est nécessaire pour que nous ayons à l'avenir suffisamment de travailleurs qui cotisent pour nos retraites et contribuent au fonctionnement de notre économie* », a-t-il insisté.

Au sein de l'UE, l'Allemagne n'est pas la seule à défendre une telle ligne. En France, le projet de loi sur l'immigration, présenté le 1^{er} février en conseil des ministres, concilie lui aussi fermeté et ouverture : d'un côté en renforçant les possibilités d'expulsion, en particulier des étrangers

délinquants, de l'autre en facilitant la régularisation de travailleurs sans papiers occupant des « métiers en tension ». Concernant l'immigration de travail, le texte prévoit également la création d'une carte de séjour « talent » destinée à faciliter la venue de médecins, pharmaciens, dentistes et sages-femmes étrangers.

Entre Paris et Berlin, les différences sont toutefois aussi importantes que les convergences. Il est ainsi frappant de constater à quel point le volet répressif est peu mis en avant outre-Rhin par le gouvernement. Quand les ministres allemands parlent d'immigration, c'est principalement sous un angle positif, comme une solution aux besoins impérieux de main-d'œuvre du pays. Selon l'Agence fédérale pour l'emploi, celui-ci aurait besoin de 400 000 immigrés par an, d'ici à 2030, pour maintenir sa force de travail à son niveau actuel.

Un système à points, comme au Canada

Afin de répondre à ce défi, la coalition d'Olaf Scholz n'a pas chômé. Depuis son arrivée au pouvoir, en décembre 2021, plusieurs chantiers ont été ouverts. Le premier concerne les étrangers bénéficiaires d'une *Duldung* (« tolérance »), un statut qui permet à des personnes sans titre de séjour de rester en Allemagne sans risquer de se faire expulser, soit parce qu'elles seraient en danger dans leur pays d'origine, soit parce qu'elles n'ont pas de pièce d'identité, soit parce que leur santé est trop fragile, soit parce qu'elles suivent une formation professionnelle.

A ces étrangers « tolérés » – pour la plupart des demandeurs d'asile déboutés –, le gouvernement veut donner de meilleures perspectives de régularisation. Destiné à ceux qui bénéficient d'une *Duldung* depuis plus de cinq ans, le texte du gouvernement Scholz prévoit de leur accorder un titre de séjour probatoire d'une année, à l'issue de laquelle celui-ci pourra être prolongé s'ils remplissent certaines conditions, notamment la maîtrise de l'allemand.

Le deuxième chantier vise à faciliter les conditions d'accès au marché du travail. Pour cela, le gouvernement veut simplifier la reconnaissance des diplômes étrangers et instaurer un système à points, inspiré du modèle canadien, permettant aux candidats à l'immigration aux compétences convoitées de chercher du travail en Allemagne.

Le troisième chantier, enfin, concerne le droit d'accès à la nationalité. Dans ce domaine, le gouvernement veut réduire de huit à cinq ans (comme en France) le délai au-delà duquel des étrangers résidant légalement en Allemagne pourront être naturalisés. Par ailleurs, il prévoit de ne plus limiter aux seuls citoyens de l'Union européenne la possibilité de la double nationalité. Débattue depuis plus de vingt ans, cette réforme suscite l'ire des conservateurs, qui étaient parvenus à la repousser du temps où Angela Merkel était chancelière (2005-2021).

Démographie déclinante

En assouplissant ainsi les conditions d'obtention de la nationalité allemande, le gouvernement d'Olaf Scholz rattrape davantage un retard qu'il n'opère une révolution. Avec environ

100 000 naturalisations par an, soit environ 1 % des étrangers résidant sur son territoire, l'Allemagne fait partie des dix pays de l'UE dont le taux est le plus bas. Avant qu'elle ne rejoigne la tête du classement, il reste donc beaucoup de chemin à parcourir.

Politiquement, le signal envoyé par Berlin n'en est pas moins très fort. Dans une Europe où, de Stockholm à Rome en passant par Copenhague, Vienne ou Amsterdam, la priorité affichée est celle de la réduction des flux migratoires et du contrôle des frontières, le gouvernement allemand fait entendre une voix singulière.

Motivée par les besoins en main-d'œuvre d'un pays qui ne peut pas compter sur sa démographie déclinante pour maintenir sa force de travail, cette politique s'articule sur une vision de l'Allemagne qui dépasse les seuls enjeux économiques. Une vision qu'Olaf Scholz a exposée dans le seul livre qu'il a publié, *Hoffnungsland* (« terre d'espoir », Hoffmann und Campe, 2017, non traduit).

Dans cet essai de près de trois cents pages, écrit au lendemain de la crise migratoire de 2015-2016 – pendant laquelle l'Allemagne s'était déjà distinguée de la plupart de ses voisins en accueillant plus d'un million de réfugiés venus du Proche-Orient en guerre –, celui qui était alors maire de Hambourg écrivait notamment ceci : « L'Allemagne est devenue une terre d'espoir pour beaucoup de personnes à travers le monde, à l'instar des Etats-Unis. (...) Dans un de ses ouvrages, Barack Obama, alors jeune sénateur, parlait de l'audace d'espérer. Parmi ceux qui sont venus chez nous, beaucoup ont apporté cette audace. C'est là un aspect important de l'immigration. La chance et la volonté de sortir de la misère sociale sont de puissants stimulants, dont le pays tout entier peut tirer profit. »

Thomas Wieder, Le Monde.fr, 14 février 2023

Document 4. L'immigration transforme la France, mais son impact économique est limité.

L'immigration n'est pas une préoccupation majeure des Français dans leur ensemble, sauf dans les régions où la population immigrée est concentrée (Île de France et PACA).

En revanche, les opinions sur l'immigration sont globalement très négatives. L'affirmation "On en fait plus pour les immigrés que pour les Français" recueille l'assentiment de 64 % des sondés (contre 40 % en 2006). L'affirmation "Il y a trop d'immigrés en France" est majoritaire depuis le début des années 2010, et recueille, selon les enquêtes, l'assentiment de 60 à 63 % des sondés. Il en est de même pour l'affirmation "Il y a trop d'étrangers en France" (64 % en 2021). L'affirmation "Accueillir des immigrés supplémentaires n'est pas souhaitable" recueille l'adhésion de 71 % des Français (64 % en 2018).

Implications démographiques

L'immigration représente une composante de plus en plus importante de la croissance de la population. Cette évolution doit tout autant au ralentissement de la natalité et à la hausse de la mortalité (solde naturel) qu'à l'augmentation de l'immigration.

La contribution des femmes immigrées à la fécondité représente près d'un cinquième des naissances, même si cette contribution ne représente qu'environ 0,1 point d'indice conjoncturel de fécondité ("*L'immigration contribue fortement aux naissances mais faiblement au taux de fécondité*".) La fécondité des immigrées est, comme celle des natives, en baisse, mais lui reste supérieure (ICF : 2,60 contre 1,77). Un tel différentiel est une spécificité en Europe, seuls la Belgique et le Luxembourg étant dans une situation analogue.

Ainsi, la population française est-elle de plus en plus originaire d'une immigration récente. Le nombre des naissances de parents français ou nés en France est en baisse alors que celui des naissances d'au moins un parent étranger ou né à l'étranger augmente (et représente près d'un quart des naissances aujourd'hui). Il y a deux fois plus de jeunes de moins de 18 ans d'origine immédiatement étrangère (immigrés et enfants d'immigrés : 22 %) aujourd'hui qu'à la fin des années 1960 (11 %). La France compte 7,6 millions d'enfants d'immigrés, dont près de la moitié avec deux parents étrangers. Au total, les immigrés et leurs descendants immédiats représentent désormais plus d'un cinquième de la population française (21,4 % en 2019 - soit 27 % selon la définition internationale, qui ajoute les ressortissants nationaux nés à l'étranger).

En 2020, l'immigration a représenté plus de la moitié de l'accroissement de la population.

Les origines de cette population sont désormais essentiellement extra-européennes. **Depuis** la fin des années 2000, les Européens ne sont plus majoritaires dans la population issue d'une immigration récente, pour moitié en provenance du continent africain (soit près de 10 % de la population totale). Environ 17 % des mineurs en France métropolitaine sont d'origine extra-européenne alors que ce pourcentage était infime à la fin des années 1960.

L'érosion du solde naturel depuis la fin des années 2000 (baisse des naissances, hausse des décès) donne mécaniquement à la composante migratoire une place plus importante dans l'accroissement de la population. Sa contribution était de 28 % en 2006 et de 43 % en 2017. En 2020, l'immigration a représenté plus de la moitié de l'accroissement de la population.

Les projections à long terme sont, sans surprise, sensibles aux hypothèses migratoires. Le scénario central de l'INED est fondé sur un solde migratoire de +70 000 par an (moyenne récente). Il aboutirait à une population de 76,4 millions d'habitants en 2070. Les hypothèses migratoires font varier ce résultat dans une fourchette de 72,3 à 80,8 millions : 80,8 millions dans l'hypothèse haute (solde : +120 000), 72,3 millions dans l'hypothèse basse (solde : +20 000). L'apport migratoire semble appelé à être structurellement majoritaire dans la croissance démographique du pays ; sans lui, la France n'échapperait sans doute pas au déclin de sa population.

Implications économiques

L'impact économique

L'impact économique - les coûts et bénéfices - de l'immigration peut être mesuré dans quatre domaines : la richesse nationale, les comptes publics, l'emploi et les salaires. Il est, dans tous ces domaines, relativement marginal.

- **La richesse nationale**

De manière générale, "*passé l'effet transitoire, l'impact à long terme des migrations sur la richesse par habitant, et son évolution, est neutre*", suggère l'OCDE. Sur les années 2006-2018, l'effet est décrit comme systématiquement faible pour les États membres : entre +1 % et -1 % du PIB pour la plupart d'entre eux. Le FMI, dans une étude portant sur 18 pays riches, évalue pour sa part l'effet d'un accroissement de 1 % de la population immigrée en âge de travailler à +2 % du PIB par habitant en raison de gains de productivité.

Concernant la France, certaines études notent un effet positif moins sensible que dans certains autres pays du fait de la structure de notre immigration - souvent peu qualifiée et avec un taux de chômage important. Selon l'OCDE, la contribution de l'immigration serait de +1,02 % du PIB en France, contre +1,56 % en moyenne. Une autre étude, portant sur les années 1994-2008, a conclu à un effet positif et significatif sur le PIB par habitant.

- **Les comptes publics**

L'immigration est à la fois une ressource et une charge pour les finances publiques, et son impact fiscal d'ensemble dans les pays européens est généralement faible.

Les immigrants sont surreprésentés dans les catégories en âge de travailler - et donc cotisent davantage qu'ils ne coûtent. Comme l'a montré un rapport de l'Institut Montaigne, la Seine-Saint-Denis est le huitième département contributeur à la protection sociale et le dernier receveur. Mais ils peuvent aussi alourdir la charge sociale en raison des besoins (éducation, santé) des familles.

En France, l'impact sur les finances publiques est légèrement négatif.

En France, l'impact sur les finances publiques est légèrement négatif : le différentiel de contribution nette au regard des natifs est de l'ordre de -0,3 % points de PIB. Cette conclusion de France Stratégie se base sur deux études : l'une du CEPII portant sur la période 1979-2011 qui donne une fourchette de -0,2 à -0,5 % du PIB, du fait d'une contribution plus faible des immigrés (impôts, cotisations sociales) alors que le système français est assez redistributif ; l'autre de l'OCDE qui conclut à un impact de -0,52 % du PIB (environ 10 milliards).

Ces études ne prennent toutefois pas en compte les coûts de politique publique, évalués par la Cour des comptes (total mission "immigration, asile et intégration") à 6,57 milliards d'euros en 2019, soit 1,4 % des dépenses brutes du budget général. Les dépenses de l'État liées à ces politiques sont en augmentation (de près de 50 % par rapport à 2012), en raison notamment de la croissance de la demande d'asile. L'étude de France Stratégie évalue ces coûts à 0,1 % du PIB soit environ 2,3 milliards, sans doute en raison d'un périmètre plus restreint.

La CNAV - qui procède, par délégation de l'INSEE, aux immatriculations des personnes nées à l'étranger - recensait, en 2019, 12,4 millions de personnes nées à l'étranger (Français ou étrangers) qui ont des droits ouverts aux prestations sociales. 7,7 millions (62 %) avaient des droits ouverts à la retraite mais avec des doublons, et sans nécessairement toucher une retraite. Ceux qui touchaient effectivement une retraite étaient 2,6 millions, soit 18 % du total des retraités (1,74 million résidant en France, 860 000 à l'étranger).

- **L'emploi et les salaires**

Les synthèses internationales montrent un très faible impact de l'immigration sur le marché du travail (emploi et salaires). Si les compétences des immigrés complètent celles des natifs, l'impact est positif. Si elles sont similaires, l'emploi et les salaires peuvent être négativement affectés sur le court terme.

France Stratégie conclut de sa revue de littérature qu'un accroissement de 1 % de la main-d'œuvre dû à l'immigration se traduirait selon les études par une variation de l'emploi des non-immigrés

comprise entre -0,3 % et +0,3 %. Parmi les analyses les plus citées, celle du CERDI conclut sur la période 1994-2008 à un effet non significatif sur le chômage.

Les taux d'emploi et de chômage constatés chez les étrangers sont très variables. Ceux qui concernent les ressortissants africains sont toutefois notables : taux d'emploi 38 % (Français : 49 %), taux de chômage 18 % (Français : 7 %), taux d'inactivité 21 % (Français : 6 %).

S'agissant des salaires, un accroissement de 1 % de la main-d'œuvre dû à l'immigration se traduirait en France selon les études par une variation des salaires comprise entre -0,8 % et +0,5 %. En 2011, une étude pour la Banque mondiale portant sur les années 1962-1999 montrait qu'un accroissement de 10 % de l'immigration conduisait à une augmentation de 3 % des salaires des natifs. Une étude plus récente du CEPII portant sur les années 1990-2010 conclut à un effet négatif (-1,0 à -2,4 %) sur les salaires des natifs les plus qualifiés et à un effet positif (+0,4 à +1,2 %) sur ceux des natifs les moins qualifiés.

La population active et la question des retraites

Le raisonnement mécaniste qui veut combler un déficit de force de travail par l'immigration est peu convaincant.

Certes, l'immigration peut être un palliatif au vieillissement de la population active. En revanche, elle ne peut être "la" solution au problème du financement des retraites. En effet, les nouveaux arrivants finissent aussi par vieillir, et l'amélioration du ratio de dépendance (actifs/retraités) provoqué par l'immigration n'est donc que passagère. Pour stabiliser ce *ratio* et donc avoir un impact sur le financement des retraites, une immigration massive serait indispensable : il avait été calculé il y a vingt ans que la France aurait besoin de plus de deux millions d'immigrés par an entre 2025 et 2050 pour maintenir ce *ratio*.

En conclusion, sur le strict plan économique, l'immigration n'est pas plus une "solution" miracle qu'elle n'est un véritable "problème".

Source : Institut Montaigne.org, Martin Bureau, AFP, 9 novembre 2021